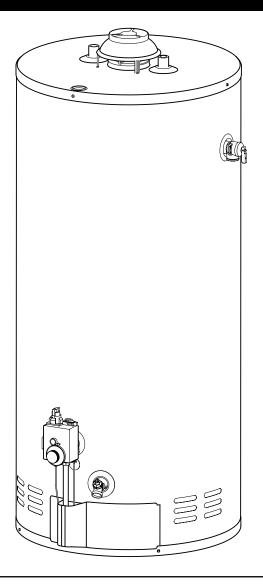
CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIELS AU GAZ À ÉVACUATION ATMOSPHÉRIQUE

(ÉQUIPÉS DE LA TECHNOLOGIE « FVIR »)

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION



A AVERTISSEMENT

Ce chauffe-eau **N'EST PAS** certifié pour être installé dans une maison préfabriquée (mobile) ou à l'extérieur.

A AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bien suivre les directives données dans ce manuel afin de réduire au minimum le risque d'incendie, d'explosion, des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

- NE TENTEZ d'allumer aucun appareil.
- NE TOUCHEZ à aucun interrupteur;
- N'UTILISEZ aucun téléphone se trouvant dans le hâtiment
- De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.
 Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur de gaz, appelez le service des incendies.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur qualifié, un service d'entretien ou par le fournisseur de gaz.

IMPORTANT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AVANT DE PROCÉDER. UNE INSTALLATION APPROPRIÉE PERMETTRA UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE ET EFFICACE ÉLIMINANT AINSI DES FRAIS D'ENTRETIEN QUI NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE. LISEZ LA GARANTIE DU PRODUIT CITÉE DANS CE MANUEL, ET N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR ET RETOURNER LA CARTE, LE CAS ÉCHÉANT, ET LE CERTIFICAT DE GARANTIE APPLICABLE. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ APPELER VOTRE FOURNISSEUR OU RÉFÉREZ-VOUS À LA SECTION **PROCÉDURE DE SERVICE** CONTENUE DANS CE MANUEL.

CONSERVEZ CE MANUEL POUR TOUTES RÉFÉRENCES ULTÉRIEURES.

Pour vos dossiers, veuillez noter ci-dessous les numéros de modèle et de série :
N° de modèle
N° de série











FAIBLE TENEUR EN PLOMB

TABLE DES MATIÈRES

Directives de sécurité	
Directives d'installation	
Altitude	
Emplacement du chauffe-eau	
Minimum d'espace libre	
Alimentation d'air pour la combustion et l'évacuation	
Exigences pour l'installation dans un endroit non-confiné	
Exigences pour l'installation dans un endroit confiné	
Persiennes et grilles	
Atmosphères corrosives	. 6
Évacuation	
Installation du coupe-tirage	. 7
Système d'évacuation	. 7
Système de plomberie	. 7
Soupape de sûreté de température et pression	. 8
Augmentation de la pression dans le système d'eau	. 9
Remplissage du chauffe-eau	. 9
Connexions du gaz	
Directives d'installation pour chauffe-eau approuvés	
pour le chauffage d'eau potable et le chauffage du bâtiment	10
Liste des vérifications pour l'installation	11
Directives d'utilisation	
Allumage du chauffe-eau	12
Fonctionnement du coupe-tirage	
Réglage de la température de l'eau	13
Mangue de combustible	
Entretien général	
Entretien domestique	
Condensation	
Brûleur et veilleuse	
Soupape de sûreté de température et pression	
Inspection du système d'évacuation	
Anode	
Vidange du chauffe-eau	
Absence prolongée	
Procédure de service	
Pièces de remplacement	
Guide de problèmes courants	
Garantie	

La technologie «FVIR» équipée d'un contrôleur de flamme

Ce chauffe-eau est équipé avec la nouvelle technologie «FVIR». Dans l'éventualité où l'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables serait mal entreposé dans la même pièce que le chauffe-eau, l'interrupteur de flamme empêchera les vapeurs inflammables de prendre feu à l'extérieur du chauffe-eau.

L'entrée en action de la technologie «FVIR» se produit lorsque des vapeurs inflammables sont aspirées dans la chambre de combustion du chauffe-eau et sont allumées. Si des vapeurs inflammables sont détectées :

- **NE TENTEZ** d'allumer aucun appareil.
- NE TOUCHEZ à aucun interrupteur; N'UTILISEZ aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.
- · De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur de gaz, appelez le service des incendies.

Lorsque les vapeurs inflammables seront évacuées, communiquez avec un technicien de service qualifié ou le manufacturier pour connaître les directives ultérieures. La garantie de base limitée ne s'applique pas si un chauffeeau arrête de fonctionner suite à une exposition à des vapeurs inflammables.

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ

Pour votre sécurité, de même que celle des autres durant l'installation, l'utilisation et l'entretien de ce chauffe-eau, plusieurs consignes concernant l'installation, l'utilisation et l'entretien de ce chauffe-eau vous sont prodiguées dans ce manuel pour votre sécurité, de même que celle de votre entourage. Lisez-les et conformez-vous à tous ces messages. Ils attireront votre attention sur les risques potentiels, vous diront comment réduire tout risque de blessures et, finalement, à quoi vous vous exposez si vous ne suivez pas les directives.



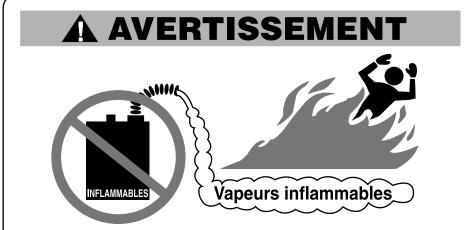
Ceci est le symbole d'alerte de sécurité. Ce symbole vous avertit des risques potentiels de blessures graves ou même la mort qui peuvent survenir pour vous et toute autre personne. Tous les messages concernant la sécurité seront précédés du symbole d'alerte de sécurité et du mot «DANGER» ou «AVERTISSEMENT».



Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives immédiatement.

A AVERTISSEMENT

Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives.



RISQUE DE FEU ET D'EXPLOSION

Peuvent occasionner des blessures graves ou même la mort

Ne pas entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil. Entreposer ou utiliser de l'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil peut occasionner des blessures graves ou même la mort.

A AVERTISSEMENT

NE PAS utiliser ce chauffe-eau s'il a été submergé dans l'eau, même partiellement. Faites inspecter le chauffe-eau par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle ou tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

IMPORTANT

Ces directives servent de guide d'installation et d'utilisation pour votre chauffe-eau. Si elles ne sont pas suivies, le manufacturier ne pourra être poursuivi en justice sous toute forme que ce soit. Toutefois, il est à noter que, pour assurer votre sécurité et éviter certains dommages causés par une installation inadéquate, ce chauffe-eau doit être installé par un professionnel certifié et selon tous les règlements locaux, ou en l'absence de tels règlements, selon le Code d'installation du gaz naturel et du propane CSA B149.1 au Canada et/ou the *National Fuel Gas Code*, ANSI Z223.1 aux États-Unis.

Avant de lire les directives d'installation :

- 1) Faire l'inspection du chauffe-eau et de ses composantes pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés. **NE PAS** faire l'installation ou tenter de réparer une pièce endommagée. S'il y a eu dommage, appelez le marchand où vous vous êtes procuré le chauffe-eau ou le manufacturier inscrit sur votre carte de garantie.
- **2)** Assurez-vous que l'alimentation de gaz corresponde au type de gaz indiqué sur la plaque signalétique, ainsi que sur le contrôle au gaz du chauffe-eau.

Altitude

La puissance du présent chauffe-eau est basée sur un fonctionnement à une élévation du niveau de la mer. À des élévations supérieures, la puissance du chauffe-eau sera inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique, étant donné la réduction naturelle de puissance du gaz naturel ou propane. **NE** tentez **EN AUCUN TEMPS** d'ajuster la puissance en modifiant la pression tubulaire. Vous référez à la plaque signalétique sur le chauffe-eau pour connaitre l'élévation certifié à laquelle votre modèle spécifique peut-être installé.

AVERTISSEMENT

Le fait de **NE PAS** installer un chauffe-eau approprié selon l'altitude de l'emplacement où il sera utilisé, peut entraîner une défaillance de l'appareil et/ou générer du monoxyde de carbone, causant des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

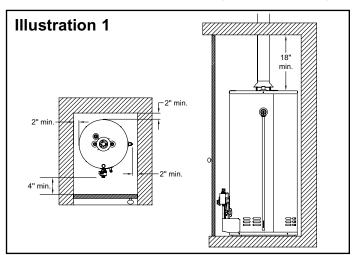
Emplacement du chauffe-eau

Le chauffe-eau doit être situé le plus près possible et de la cheminée et de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude. Cet emplacement doit être à l'abri du gel. La position qu'occupe le chauffe-eau doit permettre d'accéder facilement au brûleur, au contrôle au gaz et au robinet de vidange. Le chauffe-eau doit être situé à proximité d'un drain de plancher. Dans le cas où le drain de plancher n'est pas adjacent au chauffe-eau, un bassin de rétention approprié doit être installé sous le chauffe-eau (voir Illustration 8). Au Canada, selon le Code National de Plomberie, la largeur sera d'au moins deux (2) pouces (5,1 cm) de plus que le diamètre du chauffe-eau et sa profondeur d'au moins un (1) pouce (2,5 cm), donnant accès au robinet de vidange. Les codes locaux peuvent être plus exigeants. On veillera à ce que ce bassin ne limite pas l'accès d'air destiné à la combustion et à l'évacuation. Afin de prévenir tout dommage à la propriété pouvant être causé par une fuite d'eau provenant de la tuyauterie, de la soupape de sûreté ou du chauffe-eau, ce bassin doit être raccordé au système d'égout de la propriété. Dans le cas où cette dernière recommandation basée sur les codes du bâtiment n'est pas respectée, le manufacturier ne pourra être tenu responsable de tout dommage causé par une quelconque fuite d'eau, car tout chauffe-eau percera un jour ou l'autre.

Ce chauffe-eau peut être installé sur un plancher combustible ou non combustible. Néanmoins, si le chauffe-eau est installé sur un tapis, on doit placer un panneau de bois ou de métal sous le chauffe-eau. Ce panneau devra avoir au moins trois (3) pouces (7,62 cm) de plus en longueur et en largeur que le chauffe-eau. Lorsque le chauffe-eau est installé dans une alcôve ou un placard, on doit recouvrir la totalité de la surface du plancher avec le panneau.

Minimum d'espace libre

Le minimum d'espace libre entre le chauffe-eau et les matières inflammables est deux (2) pouces (5,1 cm) à l'arrière et sur les côtés, quatre (4) pouces (10,2 cm) à l'avant, et dixhuit (18) pouces (45,7 cm) au-dessus (voir Illustration 1).

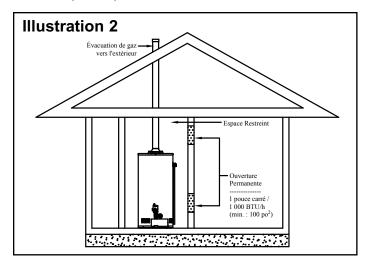


Alimentation d'air pour la combustion et l'évacuation

Pour bien fonctionner, votre chauffe-eau doit être alimenté d'une quantité suffisante d'air frais ininterrompu pour la combustion et l'évacuation. L'environnement immédiat de votre chauffe-eau doit toujours être dégagé et les prises d'air

du chauffe-eau ne doivent en aucun temps être obstruées. Une mauvaise alimentation d'air au chauffe-eau aura pour effet de donner une flamme jaune claire, ce qui provoquera l'accumulation de suie dans la chambre de combustion, sur le brûleur ainsi que dans la cheminée. Il peut en résulter des dommages au chauffe-eau ainsi que des blessures graves si des correctifs ne sont pas apportés.

L'emplacement du chauffe-eau déterminera les exigences requises en air de combustion et d'évacuation. Les chauffe-eau sont installés, soit dans un espace ouvert (non-confiné), dans de petits espaces (confinés) comme des placards ou de toutes petites pièces.



Exigences pour l'installation dans un endroit non-confiné

Un espace est considéré comme non-confiné lorsqu'il a un minimum de cinquante (50) pieds cubes par 1 000 BTU/h (4,8 m³/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans cet espace. Les chauffe-eau installés dans des endroits non-confinés ne nécessitent pas normalement l'air extérieur pour bien fonctionner. Par contre, il peut devenir nécessaire d'avoir un apport d'air frais dans des édifices très hermétiques (possédant une isolation supérieure, des pare-vapeurs, des bourrelets isolants, etc.) et, tout particulièrement, dans des constructions modernes. Pour plus de détails, sur la façon de fournir un apport d'air frais supplémentaire, consultez les exigences énumérées ci-dessous concernant les espaces confinés.

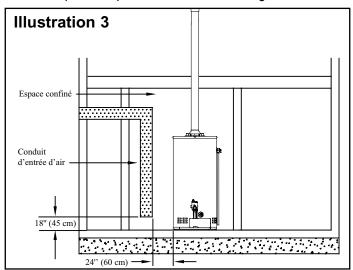
Exigences pour l'installation dans un endroit confiné

Un espace est considéré comme confiné lorsqu'il a un maximum de cinquante (50) pieds cubes par 1 000 BTU/h (4,8 m³/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans cet espace. Les chauffe-eau installés dans des endroits confinés nécessitent normalement un apport d'air extérieur pour bien fonctionner. Celui-ci peut être fourni de deux façons :

Au Canada se référer au CSA B149.1 et codes locaux pour plus de détails.

1) Air provenant de l'intérieur de la structure non-étanche (voir illustration 2): L'enceinte devrait être munie de deux (2) ouvertures permanentes d'un (1) pouce carré par 1 000 BTU/h (22,0 cm²/kW) de la puissance totale des appareils et devra communiquer directement avec une ou des pièces possédant un volume d'air total suffisant, correspondant ainsi au critère d'une installation dans un endroit non-confiné pour l'ensemble des appareils installés à cet endroit.

La première ouverture doit être située à tout au plus dixhuit (18) pouces (45,7 cm) et à au moins six (6) pouces (15,2 cm) au-dessus du plancher. La deuxième ouverture sera située le plus près possible du plafond sans être plus basse que le dispositif de contrôle de tirage.



2) Air provenant de l'extérieur (voir Illustration 3) : L'enceinte devra être munie d'une ouverture communiquant directement à l'extérieur par le biais d'une gaine d'approvisionnement d'air. Cette dernière sera dimensionnée à l'aide du CSA B149.1 et elle se terminera à moins d'un (1) pied (30,5 cm) au-dessus et à moins de deux (2) pieds (61 cm) horizontalement du brûleur dont la puissance d'entrée est la plus élevée.

Aux États-Unis (référez-vous aux codes locaux et à la dernière version du code ANSI Z223.1/ NFPA 54 pour plus de détails.

1) Air provenant de l'intérieur de l'édifice (Voir Illustration 2) : L'espace confiné devrait être muni de deux (2) ouvertures permanentes communiquant directement avec une ou des pièce(s) possédant un volume d'air total suffisant, correspondant ainsi au critère d'une installation dans un endroit non-confiné. Le total de la puissance de tous les appareils au gaz utilisés dans un espace confiné doit être pris en considération.

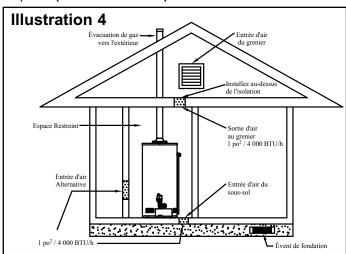
Chaque ouverture doit avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 1 000 BTU/h (22,0 cm²/kW) de

puissance totale requise pour tous les appareils au gaz dans l'espace confiné, **mais pas moins de** cent (100) pouces carrés (645,16 cm²). Une première ouverture devrait se situer à environ six (6) pouces (15,2 cm) du haut. La seconde ouverture devrait se situer à environ six (6) pouces (15,2 cm) du bas du mur de l'espace confiné.

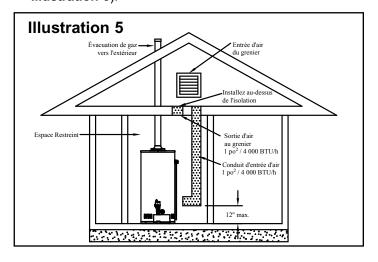
2) Air provenant de l'extérieur :

L'espace confiné devrait être muni de deux (2) ouvertures permanentes, l'une à environ six (6) pouces (15,2 cm) du haut et l'autre à environ six (6) pouces (15,2 cm) du bas du mur de l'espace confiné. Les ouvertures devraient communiquer directement, ou par des conduites, avec l'extérieur ou les espaces (réduit, grenier) qui communiquent sans contrainte avec l'extérieur.

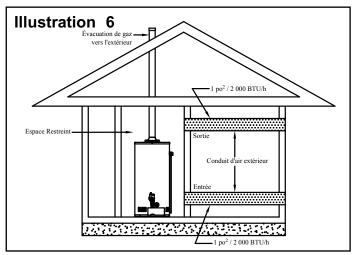
A) Lorsque les ouvertures communiquent directement à l'extérieur, chaque ouverture devrait avoir un espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 BTU/h (5,5 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (voir Illustration 4).



B) Lorsque les ouvertures communiquent avec l'extérieur par des conduites verticales, chaque ouverture devrait avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 4 000 BTU/h (5,5 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (voir Illustration 5).



C) Lorsque les ouvertures communiquent avec l'extérieur par des conduites horizontales, chaque ouverture devrait avoir un minimum d'espace libre d'un (1) pouce carré par 2 000 BTU/h (11,0 cm²/kW) de puissance totale requise pour tous les appareils dans la pièce (voir Illustration 6).



Lorsque des conduites sont utilisées, l'embout devrait être de la même aire de surface que l'ouverture où elles sont connectées. Le côté de la conduite rectangulaire doit mesurer un minimum de trois (3) pouces (7,62 cm).

Persiennes et grilles

En calculant l'aire nécessaire pour les prises d'air, vous devez prendre en considération l'effet d'obstruction occasionné par les persiennes ou les grilles. Le maillage de ces grilles ne doit pas être inférieur à 1/4 pouce (6,4 mm). Si l'aire à travers une persienne ou une grille est déjà connue, veuillez la prendre en considération pour le calcul de l'ouverture afin de fournir l'aire requise. Si l'aire est inconnue, vous devrez considérer 20-25 % d'espace libre pour des persiennes et des grilles en bois, et 60-75 % d'espace libre pour des persiennes et des grilles en métal. Les persiennes et les grilles doivent être installées en position ouverte ou connectées avec le chauffe-eau pour s'ouvrir automatiquement durant le fonctionnement du chauffe-eau.

Atmosphères corrosives

Si ce chauffe-eau doit être installé dans un salon de beauté, un salon de barbier, un laboratoire de photos, un nettoyeur à sec, un édifice avec piscine intérieure ou un endroit de stockage de produits chimiques, il devient impératif que l'air de combustion et l'air d'évacuation soient aspirés de l'extérieur de ces emplacements. Ces endroits contiennent déjà des vaporisateurs en aérosol, des détergents, des javellisants, des nettoyeurs à base de solvants, des réfrigérants et autres composants volatiles qui, en plus d'être très inflammables, deviennent des composés corrosifs acidifiés lorsque chauffés. Une exposition à de telles conditions peut être périlleuse et entraîner une défaillance prématurée du produit. Si le chauffe-eau fait défaut suite à l'exposition à une atmosphère aussi corrosive, la garantie devient nulle.

Évacuation

A DANGER

Lorsque vous procédez à l'installation du système d'évacuation, assurez-vous de suivre la procédure des règlements locaux ou, en l'absence de règlements locaux, suivez la procédure CSA B149.1 au Canada et/ou the National Fuel Gas Code, ANSI Z 223.1 aux États-Unis. Ne jamais mettre le chauffe-eau en marche sans être certain qu'il soit bien évacué à l'extérieur et qu'il y ait assez d'air fourni pour le bon fonctionnement de l'appareil. Une erreur dans l'installation du système d'évacuation pourrait conduire à des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

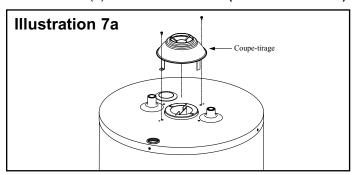
Installation du coupe-tirage

Le chauffe-eau doit être installé avec le coupe-tirage fourni par le manufacturier. Avant l'installation du coupe-tirage, assurez-vous que la chicane ait été installée à l'intérieur du chauffe-eau. Si la chicane est manquante, contactez immédiatement le marchand où vous avez acheté votre chauffe-eau. Ne jamais mettre le chauffe-eau en marche sans que la chicane ne soit installée.

Pour installer le coupe-tirage, placez-le au-dessus de l'ouverture située sur le dessus du chauffe-eau. Lorsque vous installez le coupe-tirage, ne le modifiez d'aucune façon.

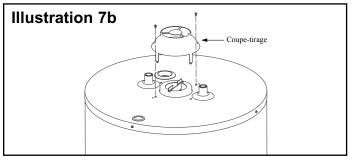
Modèles UG30 et UG40

Alignez les trous des pattes du coupe-tirage vis-à-vis les trous déjà faits sur le couvercle du chauffe-eau et fixez-les à l'aide de deux (2) vis de métal fournies (voir Illustration 7a).



Modèles UG50 et UG60

Alignez les trous des pattes du coupe-tirage vis-à-vis les trous déjà faits sur le couvercle du chauffe-eau, puis enclenchez-le. Ensuite, insérez les deux (2) vis fournies dans ces trous afin de fixer les pattes (voir Illustration 7b).



Système d'évacuation

Le système d'évacuation doit être relié au coupe-tirage pour faire la connexion du chauffe-eau au conduit d'évacuation ou à la cheminée. Le conduit d'évacuation connecté au chauffe-eau doit avoir la même dimension que le coupe-tirage. Nous recommandons fortement que ce chauffe-eau soit installé sur un système d'évacuation séparé de tout autre appareil. En certaines circonstances, une évacuation adéquate peut nécessiter l'installation d'un conduit d'évacuation plus grand et/ou d'un système d'évacuation combiné à d'autres appareils. Consultez les tableaux d'évacuation du code CSA B149.1 au Canada et/ou the National Fuel Gas Code, ANSI Z 223.1 aux États-Unis pour choisir la grandeur appropriée du conduit d'évacuation.

Lors de la connexion du conduit d'évacuation au chauffeeau, vous devez suivre les directives suivantes :

- Installez le conduit d'évacuation de façon à minimiser le nombre de changements de direction, car ceci pourrait provoquer une résistance dans l'évacuation des gaz de combustion.
- La longueur horizontale du conduit d'évacuation ne devrait pas excéder 75 % de la hauteur verticale du conduit et ne devrait, en aucun cas, excéder vingt (20) pieds (6,1 m) horizontalement.
- Vous devez respecter une pente ascendante d'au moins 1/4 de pouce/pied (21 mm/m) linéaire (voir Illustration 8).
- Toutes les pièces du conduit doivent être rattachées entre elles par des vis à métal ou autres vis approuvées.
- L'installation d'un conduit d'évacuation simple doit respecter un espace de six (6) pouces (15,2 cm) de tout matériau inflammable.
- Tout système d'évacuation construit avec un conduit à simple paroi ne peut passer au travers d'un grenier, d'un mur intérieur, d'une pièce avec plafond très bas, d'une pièce confinée ou d'un plancher.
- Le conduit d'évacuation doit être accessible pour inspection, nettoyage ou remplacement.

AVERTISSEMENT

Lorsque l'installation est complétée, faites une inspection visuelle afin de vous assurer que tous les joints sont reliés correctement et conformément aux directives. Une mauvaise installation du système d'évacuation peut provoquer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Système de plomberie

Référez-vous à **l'Illustration 8** pour une installation typique. En respectant cette disposition, vous assurerez un fonctionnement efficace tout au long de la durée de vie du chauffe-eau. Avant de faire les raccordements de la plomberie, localisez l'entrée d'eau **FROIDE** et la sortie d'eau **CHAUDE**. Ces raccords galvanisés ont un diamètre de 3/4 de pouce NPT fileté mâle. Assurez-vous que le tuyau plongeur soit bien installé dans l'entrée d'eau froide.

Installez un robinet d'arrêt sur la conduite d'eau froide. Il est recommandé d'installer des raccords sur la conduite d'eau froide et d'eau chaude pour faciliter le changement du chauffe-eau, si nécessaire.

Lorsque vous effectuez les raccordements d'eau froide et d'eau chaude au chauffe-eau, utilisez un ruban de Teflon^{MD} pour une étanchéité de joint de bonne qualité et assurezvous que tous les joints soient bien serrés. Il est interdit d'utiliser une flamme nue pour souder les raccords au réservoir. La chaleur endommagera ou même détruira le plastique recouvrant l'intérieur des raccords. Ceci entraînera une détérioration prématurée des raccords et ne sera pas couvert par la garantie.

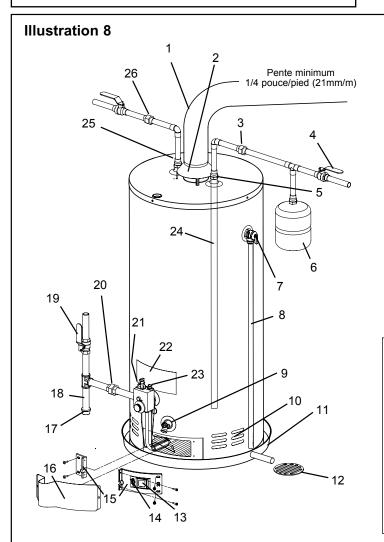
Soupape de sûreté de température et pression

AVERTISSEMENT

NE PAS obstruer la soupape ou le tuyau d'évacuation. **NE PAS** enlever la soupape de sûreté. Assurez-vous que la soupape de sûreté soit de la bonne dimension pour le chauffe-eau. Si la soupape de sûreté coule sans arrêt, appelez un technicien qualifié pour corriger le problème. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

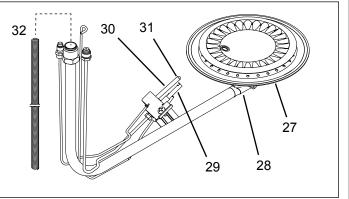
Afin d'offrir une protection sans faille contre une pression et/ ou une température excessive, le manufacturier a installé une soupape de sûreté de température et pression qui respecte la norme Standard for Relief Valves and Automatic Gas Shut-Off Devices for Hot Water Supply Systems, CSA 4.4 au Canada et/ou ANSI Z21.22 aux États-Unis. La pression de cette soupape de sûreté est réglée à un maximum qui ne dépasse pas la pression hydrostatique d'opération du chauffe-eau (150 psi = 1,035 kPa) et doit pouvoir supporter une puissance en BTU/h égale ou supérieure à la puissance, tel qu'indiqué sur la plaque signalétique du chauffe-eau. Cette dernière ne devrait jamais être enlevée ou obstruée.

Si vous devez changer cette soupape de sûreté, veuillez utiliser seulement une nouvelle soupape de sûreté de température et pression. Ne posez jamais une soupape de sûreté usagée qui pourrait être endommagée ou inadéquate pour votre nouveau chauffe-eau. Cette nouvelle soupape devra respecter les règlements locaux ou, au moins, les exigences citées plus haut. Ne posez jamais une autre soupape entre la soupape de sûreté et le chauffe-eau.



- 1) Conduit d'évacuation
- 2) Coupe-tirage
- 3) Raccord
- 4) Robinet d'arrêt d'eau froide manuelle
- 5) Entrée d'eau froide
- 6) Réservoir d'expansion
- Soupape de sûreté de température et pression
- 8) Tuyau d'évacuation
- 9) Robinet de vidange
- 10) Prises d'air
- 11) Bassin de rétention
- 12) Drain de plancher
- 13) Visière d'observation
- 14) Interrupteur thermique réinitialisable
- 15) Porte d'accès intérieure
- 16) Porte d'accès extérieure
- 17) Bouchon

- 18) Piège à débris (collecteur de sédiments)
- 19) Robinet d'arrêt de gaz manuelle
- 20) Raccord
- 21) Contrôle au gaz
- 22) Plaque signalétique
- 23) Dispositif d'allumage piézo-électrique
- 24) Tuyau plongeur
- 25) Sortie d'eau chaude
- 26) Raccord
- 27) Brûleur
- 28) Orifice du brûleur
- 29) Veilleuse
- 30) Thermocouple
- 31) Électrode
- 32) Ressort de la tubulure d'admission de gaz (sur certains modèles)



Un tuyau d'évacuation doit être installé dans la soupape de sûreté. Le tuyau d'évacuation :

- Ne doit pas être inférieur au diamètre de la sortie de la soupape de sûreté.
- Ne doit pas être à moins de six (6) pouces (15,2 cm) et plus de douze (12) pouces (30,5 cm) au-dessus du drain de plancher.
- Ne doit être obstrué d'aucune façon. Ne pas fileter, capsuler ou obstruer l'orifice de cette embouchure d'aucune manière.
- Doit être fabriqué avec un matériau capable de supporter une température de 210°F (99°C) sans se déformer.
- Doit être installé pour permettre un drainage complet de la soupape de sûreté ainsi que du tuyau d'évacuation.
- Doit se raccorder à un drain de plancher.

Augmentation de la pression dans le système d'eau Lorsque le chauffe-eau fonctionne, l'eau chauffée prend de l'expansion et crée ainsi une montée de pression. Cette particularité est normale et représente l'une des raisons pour laquelle l'installation d'une soupape de sûreté est nécessaire. Lorsqu'un système d'eau froide résidentiel comporte, soit un clapet de retenue, un compteur d'eau ou une soupape de réduction de pression, le réseau doit être muni d'un réservoir d'expansion afin d'éviter le « coup de bélier », sinon la garantie est nulle (voir Illustration 8). Une accumulation de pression est indiquée par de fréquents déversements d'eau s'échappant de la soupape de sûreté. Toutefois, si la soupape de sûreté laisse échapper de l'eau de façon continue, il se peut que le fonctionnement de celle-ci soit défectueux. Vous devrez alors faire appel à un technicien certifié afin qu'il vérifie le système et qu'il apporte les correctifs nécessaires.

Remplissage du chauffe-eau

A AVERTISSEMENT

NE JAMAIS mettre le chauffe-eau en marche sans qu'il ne soit rempli adéquatement. Ne pas suivre cette directive peut entraîner un bris prématuré du chauffe-eau et n'est pas couvert par la garantie.

Assurez-vous que tous les tuyaux aient bien été raccordés. Pour remplir le chauffe-eau :

- 1) Assurez-vous que le robinet de vidange soit fermé en insérant un tourne-vis à tête plate dans la fente de la tête du robinet de vidange et en tournant celle-ci dans le sens horaire .
- 2) Ouvrez le robinet d'arrêt d'eau froide manuel. Ce robinet doit rester ouvert aussi longtemps que le chauffe-eau est utilisé. Ne jamais faire fonctionner le chauffe-eau si le robinet d'arrêt d'eau froide manuel est fermé.
- 3) Afin de vous assurer que le chauffe-eau soit bien rempli, ouvrez les robinets d'eau chaude dans la maison afin d'évacuer tout l'air contenu dans la tuyauterie du système de plomberie. Laissez ces robinets ouverts jusqu'à ce que l'eau coule couramment de ceux-ci.

4) Vérifiez toutes les connexions de plomberie pour vous assurer de leur étanchéité.

Connexions du gaz

A AVERTISSEMENT

NE JAMAIS faire fonctionner ce chauffe-eau avec tout autre type de gaz que celui indiqué sur la plaque signalétique de celui-ci. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le tuyau du gaz doit être installé comme il est indiqué dans l'Illustration 8. Afin d'avoir la bonne dimension du tuyau pour ce chauffe-eau, veuillez consulter le code CSA B149.1 au Canada et/ou the National Fuel Gas Code ANSI Z223.1 aux États-Unis. Seulement une tuyauterie neuve, coupée, filetée correctement et enduite d'un composé d'étanchéité approprié pour le gaz naturel et propane peut être utilisée pour le raccordement. Il est obligatoire qu'un robinet d'arrêt manuel destiné à couper le gaz soit mis en place sur le conduit d'alimentation du gaz. Ce robinet d'arrêt de gaz manuel doit être près du chauffe-eau. Un piège à débris (collecteur de sédiments) doit être installé sur le réseau de gaz avant le contrôle au gaz pour éviter que de la saleté ne s'introduise dans celui-ci. Un raccord doit être installé entre le contrôle au gaz et le robinet d'arrêt de gaz manuel pour un entretien facile du chauffe-eau.

A AVERTISSEMENT

NE JAMAIS utiliser une flamme nue pour rechercher les fuites de gaz. Un incendie ou une explosion pourrait être provoqué et causer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le chauffe-eau et le conduit de gaz doivent être vérifiés avant de mettre l'appareil en marche. Pour en vérifier l'étanchéité :

- 1) Ouvrez le robinet d'arrêt de gaz manuel.
- Utilisez une eau savonneuse pour vérifier l'étanchéité des connexions ainsi que des joints. La formation de bulles indique des fuites.
- 3) Corrigez les fuites.

La pression de gaz à l'entrée ne peut excéder quatorze (14) pouces de colonne d'eau pour le gaz naturel et le gaz propane. Des pressions excédant 1/2 psig (3,5 kPa) peuvent endommager le contrôle au gaz et produire une explosion occasionnée par l'écoulement du gaz. Pour l'utilisation et l'ajustement, la pression minimum à l'entrée est indiquée sur la plaque signalétique.

Si la tuyauterie doit être soumise à un test de pression excédant 1/2 PSI (3,5 kPa), le chauffe-eau et le robinet d'arrêt de gaz manuel doivent être débranchés du réseau. L'extrémité doit être colmatée à l'aide d'un bouchon (femelle). Par contre,

si le test de pression n'excède pas 1/2PSI (3,5 kPa), le robinet d'arrêt de gaz manuel devra être fermé.

Pour fins de réglage, la pression de gaz à l'entrée devrait être d'un (1) pouce de colonne d'eau au-delà de la pression d'admission. Si le test de pression est effectué à la sortie du contrôle au gaz, les résultats devraient afficher 4"w.c. \pm 0,3"w.c..

A AVERTISSEMENT

Un orifice haute altitude **DOIT ÊTRE** installé dans un chauffe-eau installé à plus de 2 000 pieds (609,6 m) d'altitude. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

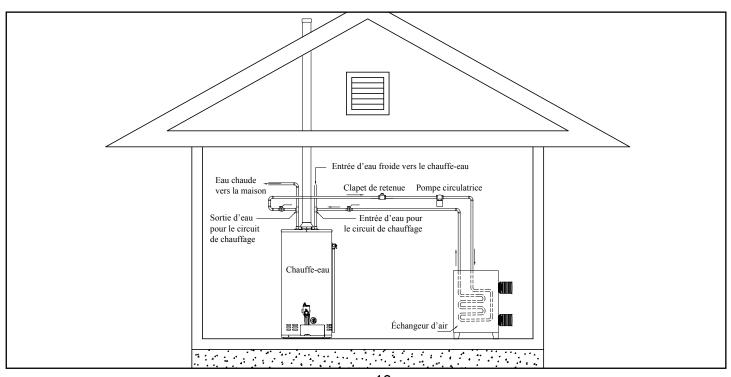
Directives d'installation des chauffe-eau conçus pour le chauffage d'eau potable et le chauffage du bâtiment.

Un chauffe-eau ne peut être utilisé uniquement pour le chauffage du bâtiment. Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé tant pour le chauffage d'eau potable que pour le chauffage du bâtiment, les précautions énumérées dans ce manuel, ainsi que dans celui de l'unité de chauffage, doivent être respectées et, tout particulièrement, les suivantes :

- L'ensemble de la tuyauterie appartenant à tout le système de distribution d'eau chaude doit être composé de matériaux non ferreux et non toxiques. Ceci s'applique aussi à tout scellant utilisé.
- 2) Lorsque ce chauffe-eau sert à deux fins, il ne peut être relié à aucun système de chauffage existant, car celui-ci aura été contaminé de matières toxiques au cours de son utilisation. Ceci inclut la tuyauterie, car il est probable que des tuyaux déjà existants ont, par le passé, été traités

- avec des produits chimiques pour le nettoyage et aussi pour sceller le système.
- 3) Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé à la place d'un système de chaudière, assurez-vous que toutes les normes de sécurité soient respectées, particulièrement en ce qui a trait à la soupape de sûreté et le réservoir d'expansion.
- 4) N'utilisez pas de produits chimiques pour nettoyer les systèmes de chauffage d'eau potable.
- 5) Lorsque la température de l'eau nécessaire au chauffage de bâtiment doit s'élever à plus de 140°F (60°C), il est nécessaire d'insérer dans le réseau d'eau chaude potable, une soupape thermostatique. Cette installation réduira le risque de brûlures sévères.
- 6) Si la conduite d'eau froide comporte, soit un clapet de retenue, un compteur d'eau ou une soupape de réduction de pression, un réservoir d'expansion doit être installé au système. Puisque le volume d'eau augmente au cours du cycle de chauffage, on évitera ainsi de faire suinter la soupape de sûreté et d'accélérer la détérioration du chauffe-eau.
- 7) Avant de vous procurer un chauffe-eau destiné au chauffage du bâtiment, assurez-vous qu'un technicien qualifié évalue vos besoins énergétiques en eau chaude domestique et en chauffage du bâtiment. Ainsi, vous serez en mesure de savoir si le chauffe-eau peut subvenir adéquatement à vos besoins. Les codes locaux doivent être respectés en tous points.

Note: Il est recommandé de se procurer un chauffe-eau d'une dimension supérieure afin de s'assurer que toutes les demandes énergétiques actuelles et futures soient comblées. Se référer aux normes et codes locaux en vigueur.



Liste des vérifications pour l'installation

Emplacement	
• Le chauffe-eau est-il installé près de la cheminée et de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude?	Ц
Le chauffe-eau est-il à l'abri du gel?	📙
Un bassin de rétention a-t-il été installé sous le chauffe-eau et relié à un drain de plancher?	<u> </u>
Le contrôle au gaz est-il accessible pour bien effectuer le service?	∐
• Le minimum d'espace libre entre les matières inflammables et le chauffe-eau a-t-il été respecté?	Ш
Alimentation d'air pour la combustion et l'évacuation	
L'environnement du chauffe-eau est-il dégagé et bien ventilé?	∐
L'air frais ambiant est-il libre d'éléments corrosifs et de vapeurs inflammables?	∐
Le chauffe-eau est-il adéquatement ventilé pour permettre une bonne combustion?	Ш
• Les ouvertures pour fournir l'air frais sont-elles de la bonne grandeur et prennent-elles en	
considération les effets de blocages des persiennes et des grilles?	Ш
Évacuation	
La chicane du chauffe-eau est-elle installée à sa place à l'intérieur du chauffe-eau?	
Le coupe-tirage fourni a-t-il été mis en place correctement?	
 Avez-vous utilisé un conduit d'évacuation de dimension adéquate et fabriqué de matériaux approuvés? 	
• Le conduit d'évacuation a-t-il été installé avec une pente ascendante de 1/4 de pouce/pied (21mm/m)?	∐
Toutes les pièces du conduit d'évacuation ont-elles été rattachées avec des vis à métal?	Ш
Alimentation d'eau	
Le tuyau plongeur est-il installé dans l'entrée d'eau froide?	∐
La soupape de sûreté de température et pression a-t-elle été installée?	∐
Le tuyau d'évacuation de la soupape de sûreté est-il installé au-dessus du drain de plancher?	
Tous les raccords de la tuyauterie sont-ils étanches?	∐
Le chauffe-eau est-il bien rempli d'eau?	Ш
Connexions du gaz	
• L'alimentation en gaz est-elle du même type que celle indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau?	Ш
Le robinet d'arrêt de gaz manuel a-t-il été installé sur la conduite de gaz et y a-t-il un raccord ainsi qu'un piège à débris sur ce réseau d'alimentation?	🔲
Le diamètre de la tuyauterie est-il assez grand et fabriqué de matériaux recommandés?	∐
Les joints ont-ils été enduits d'un composé d'étanchéité à l'installation?	🔲
L'étanchéité de la conduite de gaz a-t-elle été vérifiée à l'aide d'une eau savonneuse?	🔲

Allumage du chauffe-eau



Avant d'allumer ou de rallumer votre chauffe-eau, assurez-vous que vous avez lu et compris toutes les directives et les avertissements dans ce manuel ainsi que sur le chauffe-eau. Si vous avez des questions après la lecture des directives

d'allumage, appelez immédiatement un technicien de service qualifié, le service d'entretien ou votre fournisseur de gaz.

AVERTISSEMENT

N'ALLUMEZ PAS ce chauffe-eau si :

- · Il n'est pas complètement rempli d'eau.
- Le type de gaz fourni n'est pas le même que celui indiqué sur la plaque signalétique du chauffe-eau.
- La visière ou la porte d'accès au brûleur est endommagée ou brisée.
- · De l'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables sont entreposés près du chauffe-eau.

Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LISEZ AVANT D'ALLUMER

AVERTISSEMENT: Quiconque ne respecte pas à la lettre les directives dans le présent avis risque de déclencher un incendie ou une explosion entraînant des dommages, des blessures graves ou même la mort.

- A. Cet appareil est muni d'une veilleuse qui est allumée par un dispositif d'allumage piézo-électrique. NE PAS ouvrir la porte intérieure ni tenter d'allumer la veilleuse vous-même.
- B. AVANT D'ALLUMER la veilleuse, sentez tout autour de l'appareil pour déceler une odeur de gaz. Sentez près du plancher, car certains gaz sont plus lourds que l'air et peuvent s'accumuler au niveau du sol.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

- NE TENTEZ d'allumer aucun appareil.
- NE TOUCHEZ à aucun interrupteur.
- N'UTILISEZ aucun téléphone dans le bâtiment.
- De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.

- Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies.
- C. Ne jamais utiliser d'outils pour manipuler (pousser ou tourner) la manette d'admission du gaz; toujours le faire manuellement. Si la manette reste coincée, ne tentez pas de la réparer; appelez un technicien qualifié. Le fait de forcer la manette ou de la réparer peut déclencher une explosion ou un incendie.
- D. NE PAS utiliser cet appareil s'il a été submergé, même partiellement. Faites inspecter l'appareil par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle et tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau.

DIRECTIVES D'ALLUMAGE

Dispositif

- 1. ARRÊTEZ! Lisez les directives de sécurité sur la portion supérieure de cette étiquette.
- 2. Tournez le cadran du contrôle au gaz dans le sens horaire y jusqu'à la position PILOT LIGHTING.
- 3. Enfoncez légèrement et tournez la manette d'admission du gaz iusqu'à la position OFF. dans le sens horaire

Manette d'admission du gaz montrée à la position OFF

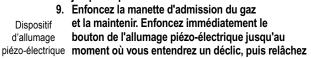
Note : La manette d'admission du gaz ne peut être tournée de PILOT à OFF à moins qu'elle ne soit légèrement enfoncée. Ne pas forcer.

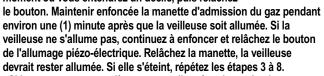
4. Attendre cinq (5) minutes pour laisser échapper tout le gaz. Reniflez tout autour de l'appareil, y compris près du plancher, pour déceler une odeur de gaz. Si vous sentez une odeur de gaz, ARRÊTEZ ! Passez à l'étape B des instructions de sécurité sur la portion supérieure (à gauche) de cette étiquette. S'il n'y a pas d'odeur de gaz, passez à l'étape suivante.

5. Retirez la porte extérieure.

- 6. Trouvez le bouton de l'allumage piézo-électrique.
- 7. Vérifiez visuellement la veilleuse à travers la visière d'observation.

8. Tournez la manette d'admission du gaz dans le sens antihoraire 🖌 Thermocouple jusqu'à la position PILOT.





- Si la manette ne se soulève pas par elle-même lorsqu'on la relâche, arrêtez et appelez immédiatement un technicien qualifié ou le fournisseur de gaz.
- Si la veilleuse ne reste pas allumée après plusieurs tentatives, tournez la manette d'admission du gaz dans le sens horaire position OFF et appelez un technicien qualifié ou le fournisseur de gaz.
- 10. Replacez la porte extérieure.
- 11. Tournez la manette d'admission du gaz dans le sens antihoraire ` à la position ON.
- 12. Ajustez le cadran du contrôle au gaz à la température désirée.

COMMENT COUPER L'ADMISSION DE GAZ À L'APPAREIL

1. Tournez le cadran du contrôle au gaz dans le sens horaire , jusqu'à la position PILOT LIGHTING.

Visière

d'observation

2. Enfoncez légèrement et tournez la manette d'admission du gaz dans le sens horaire jusqu'à la position *OFF*.

Électrode

Veilleuse

DIRECTIVES D'UTILISATION

Fonctionnement du coupe-tirage

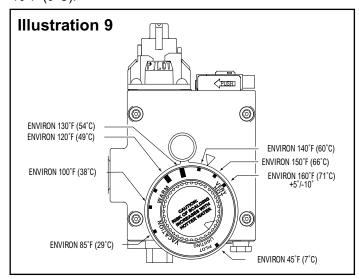
Il est très important de vérifier si le système d'évacuation fonctionne bien après avoir allumé le brûleur. Attendre dix (10) minutes après avoir allumé le brûleur, puis introduisez une allumette ou une chandelle dans l'ouverture du coupetirage. Si la flamme est aspirée dans cette ouverture, cela indique que l'évacuation est adéquate. Si, par contre, la flamme vacille et s'éteint, les gaz de combustion s'échapperont par l'ouverture du coupe-tirage. Dans ce cas, fermez le chauffe-eau et trouvez le problème. N'essayez pas de mettre le chauffe-eau en marche tant que vous n'aurez pas corrigé le problème.

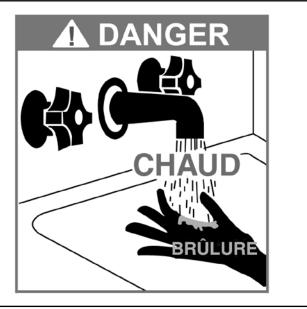
Réglage de la température de l'eau

A AVERTISSEMENT

Une température trop élevée augmente sévèrement le danger de brûlures. À 160°F (71°C), l'eau chaude peut provoquer des brûlures au troisième degré en moins d'une (1) seconde, à 140°F (60°C) elle agira en cinq (5) secondes et à 130°F (54°C), en trente (30) secondes. Afin de réduire ce risque, il est requis de munir les points d'utilisation d'eau chaude de soupapes thermostatiques dans une résidence où il y a des enfants, des personnes handicapées ou âgées.

Le contrôle au gaz est ajusté à l'usine à sa plus basse température. La température requise peut être obtenue en faisant tourner le sélecteur rotatif situé à l'avant du contrôle au gaz. Tournez le cadran du contrôle au gaz dans le sens horaire pour diminuer la température ou anti-horaire pour augmenter la température. Le point de référence sur le cadran du contrôle au gaz indiqué par un gros triangle (voir Illustration 9) est à 130°F (54°C). Chacun des points vers la gauche et vers la droite à partir de ce point de référence, indique un changement de température d'environ 10°F (6°C).





Lorsqu'il y a une demande répétée de petites quantités d'eau chaude, le brûleur s'allumera à chaque demande produisant ainsi une eau encore plus chaude à la sortie. C'est le phénomène de «stratification». Rappelez-vous de toujours vérifier l'eau chaude à la sortie du robinet avec votre main avant de vous en servir. Ceci évitera le risque de brûlures.

Le contrôle au gaz est muni d'un limiteur de haute température (L.H.T.). Si la température de l'eau devait monter plus haut que 195°F (90°C), le L.H.T. s'activera et fermera l'alimentation de gaz au chauffe-eau. Dans ce cas, un technicien qualifié doit remplacer le contrôle au gaz.

A AVERTISSEMENT

S'il y a une surchauffe ou que l'alimentation du gaz ne se coupe pas, fermez le robinet d'arrêt de gaz manuel. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Si le chauffe-eau a pris feu, a été inondé ou endommagé de quelque façon que ce soit, fermez le robinet d'arrêt de gaz manuel. N'utilisez plus le chauffe-eau de nouveau avant de l'avoir fait inspecter par un technicien qualifié.

Manque de combustible

Si votre chauffe-eau manque de combustible, procédez de la façon suivante :

- 1) Fermez le robinet d'arrêt de gaz manuel.
- 2) Tournez le bouton de commande de gaz dans le sens horaire à la position OFF.
- 3) Lorsque l'alimentation de gaz est rétablie, suivez les **Directives d'allumage** du chauffe-eau.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Entretien domestique

A AVERTISSEMENT

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

N'OBSTRUEZ d'aucune façon les prises d'air du chauffe-eau.

NE DÉPOSEZ ou n'entreposez aucun objet sur le dessus du chauffe-eau.

Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Gardez l'environnement autour du chauffe-eau propre et exempt de poussière, de saleté et de déchets. Vérifiez les prises d'air au minimum à tous les six (6) mois et nettoyez-les, si nécessaire. Assurez-vous que le minimum d'espace libre requis pour l'installation de cet appareil ait été respecté.

Condensation

Lorsque l'humidité contenue dans les gaz de combustion entre en contact avec les pièces froides du chauffe-eau, il est probable qu'il y ait condensation sur ces pièces. Cette situation peut se produire :

- quand le chauffe-eau est rempli d'eau pour la première fois.
- 2) quand le chauffe-eau est trop petit pour le besoin du consommateur.
- quand une grande quantité d'eau chaude est utilisée en un court laps de temps et remplacée par de l'eau très froide.

Dû à la haute efficacité énergétique de ce chauffe-eau au gaz, il peut se produire une plus grande condensation que sur un ancien modèle de chauffe-eau. Cette condensation produite à l'intérieur de la cheminée pourra s'égoutter sur le brûleur et faire un petit grésillement. Dans des cas extrêmes, la condensation pourra éteindre la flamme de la veilleuse. Cette situation n'est pas rare et ne doit jamais être interprétée comme un chauffe-eau qui coule.

Puisqu'une grande quantité d'eau peut provenir de la condensation, il est important d'installer un bassin sous le réservoir (voir la section Emplacement du chauffeeau). Le manufacturier ne peut être tenu responsable d'aucune façon pour des dégâts d'eau occasionnés par le chauffe-eau. Si le problème persiste après que le chauffe-eau se soit réchauffé, vérifiez toutes les connexions de plomberie pour vous assurer qu'elles sont bien étanches.

Brûleur et veilleuse

Vérifiez le brûleur et la flamme de la veilleuse à tous les trois (3) mois. Pour ce faire, ouvrez la porte d'accès extérieure et regardez la flamme à travers la visière d'observation. Une bonne combustion de gaz donnera une flamme bleue, tandis qu'une combustion inefficace fournira une flamme jaune.

Enlevez toute poussière, résidu de combustion et accumulation de saleté sur la chambre de combustion ou à l'intérieur de celle-ci ainsi que dans les prises d'air à l'aide d'un aspirateur.

A AVERTISSEMENT

NE JAMAIS enlever la porte d'accès intérieure. Si vous devez accéder à la chambre de combustion pour nettoyer le brûleur ou le contrôleur de flamme, vous devez appeler un technicien qualifié. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Soupape de sûreté de température et pression

Activez manuellement la soupape de sûreté de température et pression, au moins une fois par année, en vous tenant éloigné de la sortie d'eau chaude pour éviter tout risque de brûlure. Relevez, puis relâchez le levier pour lui permettre de fonctionner librement. Si, après avoir effectué cette opération, vous vous apercevez que la soupape de sûreté continue de couler, remplacez-la par une nouvelle soupape.

Inspection du système d'évacuation

Le système d'évacuation doit être inspecté au complet une fois par année. Inspectez la pièce où le chauffe-eau est installé pour vous assurer qu'il y a assez d'air propre pour une bonne combustion et une bonne évacuation. Enlevez tout obstacle qui pourrait nuire à une bonne évacuation et une bonne circulation d'air. Vérifiez tout le système d'évacuation pour vous assurer que toutes les connexions sont bien rattachées et que tous les joints sont bien scellés. Si une partie du système d'évacuation est endommagée, elle doit être réparée par un technicien qualifié. Vérifiez le système d'évacuation pour vous assurer qu'il y a une évacuation appropriée (voir Fonctionnement du coupe-tirage).

Anode

Le chauffe-eau est muni d'une anode de magnésium conçue pour prolonger la durée de vie du chauffe-eau. À travers l'action électrolytique, l'anode s'use lentement protégeant ainsi la cuve vitrifiée contre la corrosion. L'anode devrait être vérifiée à tous les deux (2) ans. Si la moitié de l'anode est usée lors de la vérification, elle devra être remplacée. Les directives requises pour changer l'anode peuvent vous être fournies par le manufacturier.

Lorsqu'un adoucisseur d'eau est installé pour combattre une eau qui contient un niveau élevé de matières minérales (eau dure), ce dernier diminuera la longévité de votre chauffeeau. Les sels minéraux ainsi ajoutés à l'eau augmenteront la conductivité de l'eau du chauffe-eau et auront pour effet d'user l'anode prématurément. Vous devrez donc vérifier l'état de l'anode à chaque année. Dans certaines conditions, l'anode réagira en produisant une eau tintée et/ou malodorante. L'odeur la plus courante est celle d'œufs pourris. Ce

ENTRETIEN GÉNÉRAL

phénomène (sulfite d'hydrogène) est le résultat d'une réaction de l'anode en contact avec de l'eau sulfureuse, provenant le plus souvent d'un puits. Ce problème peut être enrayé ou diminué de beaucoup par le changement de l'anode de magnésium par une anode d'aluminium et le nettoyage du chauffe-eau et du système de plomberie avec de l'eau de Javel. Si le problème persiste, l'installation d'un système de filtration spécial peut être nécessaire. Vous ne devez jamais retirer l'anode de façon permanente. Retirer l'anode diminuera la durée de vie du chauffe-eau et annulera la garantie.

A AVERTISSEMENT

Du gaz d'hydrogène peut se former dans un système d'eau chaude qui n'est pas utilisé durant une période d'au moins deux (2) semaines ou plus. L'HYDROGÈNE EST UN GAZ TRÈS INFLAMMABLE. Il est très recommandé d'ouvrir un robinet d'eau chaude dans la cuisine et de laisser l'eau couler pendant quelques minutes avant d'utiliser quelque appareil électrique relié au système d'eau chaude, comme un lave-vaisselle ou une machine à laver. S'il y a présence d'hydrogène, un bruit inhabituel s'échappera de la tuyauterie en ouvrant le robinet d'eau chaude. NE PAS fumer ou approcher une flamme près du robinet lorsqu'ouvert.

Vidange du chauffe-eau

Vidangez la valeur d'un seau d'eau, environ une fois par année. Ceci aura pour effet d'évacuer l'excès de sédments qui reposent au fond de la cuve, car l'accumulation de ces sédiments réduira l'efficacité et la durée de vie du chauffe-eau.

Pour vider complètement votre chauffe-eau :

- 1) Tournez le cadran du contrôle au gaz dans le sens horaire à la position *Pilot lighting*.
- 2) Enfoncez légèrement et tournez la manette d'admission de gaz dans le sens horaire à la position *OFF*.
- 3) Coupez l'alimentation du gaz en fermant le robinet d'arrêt de gaz manuel.
- 4) Coupez l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau en fermant le robinet d'arrêt d'eau froide manuel.
- 5) Connectez une des extrémités d'un boyau d'arrosage au robinet de vidange du chauffe-eau et amenez l'autre extrémité à proximité du drain de plancher.
- 6) Ouvrez le robinet de vidange en insérant un tourne-vis à tête plate et tournez-le dans le sens anti-horaire ...
- 7) Ouvrez un robinet d'eau chaude pour laisser l'air entrer dans le système.

Absence prolongée

Si vous prévoyez une absence prolongée, il est fortement recommandé de fermer l'alimentation du gaz au chauffeeau et de fermer l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau. Cette recommandation aura pour effet d'économiser de l'énergie, de protéger votre propriété contre les dégâts occasionnés par le chauffe-eau, s'il coule durant votre absence, et d'empêcher que se forme une concentration d'hydrogène dans le système. Si le chauffe-eau et la tuyauterie sont exposés à des températures très froides, vous devez les drainer.

Rappelez-vous que vous devrez faire une vérification complète avant de remettre en marche un chauffe-eau qui a été fermé pour une période prolongée. Assurez-vous que le chauffe-eau soit complètement rempli d'eau et que le robinet d'arrêt d'eau froide manuel soit ouvert avant d'allumer le chauffe-eau.

Procédure de service

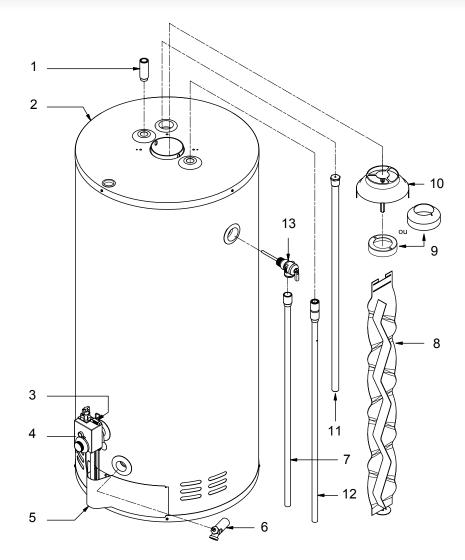
Si vous avez des problèmes avec votre chauffe-eau, veuillez suivre les trois directives suivantes :

- Consultez le guide de problèmes courants ci-après. Vous y trouverez la liste complète des problèmes les plus couramment rencontrés avec votre chauffe-eau au gaz. Les solutions qui y sont énumérées pourront vous être d'un grand secours, tout en vous faisant économiser temps et argent.
- 2) Si vous ne trouvez pas de solution à votre problème particulier dans ce guide, communiquez avec l'installateur du chauffe-eau ou votre fournisseur de gaz.
- 3) Si vous ne parvenez pas à résoudre votre problème, communiquez avec le département du service à la clientèle du manufacturier, par courriel service@giantinc.com ou par téléphone sans frais au 1-800-363-9354 (option 1). Afin de nous aider à vous répondre de manière rapide et efficace, ayez toujours les informations suivantes à la portée de la main :
 - a) Le numéro de modèle.
 - b) Le numéro de série.
 - c) La date d'installation.
 - d) Le nom du fournisseur.
 - e) L'adresse complète où le chauffe-eau est installé.
 - f) La description du problème.

PIÈCES DE REMPLACEMENT

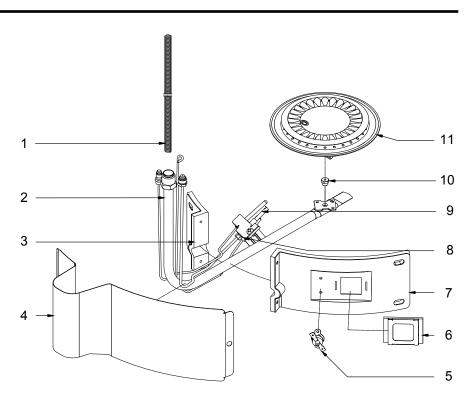
Montage du chauffe-eau

- 1) Sortie d'eau chaude
- 2) Couvercle
- 3) Dispositif d'allumage piézo-électrique
- 4) Contrôle au gaz
- 5) Porte d'accès extérieure
- 6) Robinet de vidange
- 7) Tuyau d'évacuation
- 8) Chicane
- 9) Réducteur de la cheminée
- 10) Coupe-tirage
- 11) Anode
- 12) Tuyau plongeur
- 13) Soupape de sûreté de température et pression



Assemblage du brûleur

- Ressort de la tubulure d'admission de gaz (sur certains modèles)
- 2) Tubulure d'admission de gaz
- 3) Porte intérieure gauche
- 4) Porte d'accès extérieure
- 5) Interrupteur thermique réinitialisable
- 6) Visière d'observation
- 7) Porte intérieure droite
- 8) Orifice de la veilleuse
- 9) Assemblage de la veilleuse / thermocouple
- 10) Orifice du brûleur
- 11) Brûleur



GUIDE DE PROBLÈMES COURANTS

CONDITIONS PROBABLES	LES CAUSES	LES SOLUTIONS PROBABLES
Le brûleur n'allume pas.	Aucun gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Saleté dans la conduite de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz. Insérez un piège à débris dans la conduite de gaz.
	Tuyau d'alimentation de la veilleuse obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
	Prises d'air obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Ouvertures dans le contrôleur de flamme obstruées.	Contactez un technicien qualifié.
	Tuyau d'alimentation du brûleur obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
	Thermocouple défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
	Contrôle au gaz ajusté trop bas.	Remontez le contrôle au gaz à la température désirée.
	Chauffe-eau localisé dans un endroit confiné.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
La flamme semble flotter autour	Haute pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
du brûleur et semble se sauver.	Orifice du brûleur trop grand.	Changez-le pour le modèle approprié.
	Cheminée dans le réservoir obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
	Prises d'air obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Ouvertures dans le contrôleur de flamme obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Chauffe-eau localisé dans un endroit confiné.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
	Refoulement d'air dans la cheminée (downdraft).	Trouvez la source et corrigez le problème.
La flamme est jaune et faible.	Insuffisance d'air secondaire.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
	Tuyau d'alimentation du brûleur obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
	Prises d'air obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Ouvertures dans le contrôleur de flamme obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Chauffe-eau localisé dans un endroit confiné.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
La flamme est trop longue.	Insuffisance d'air secondaire.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
La namme est trop longue.	Orifice du brûleur trop grand.	Changez-le pour le modèle approprié.
	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
La flamme brûle à l'orifice.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
La namme bruie a l'office.	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
La vaillavaa na raata naa	Pas de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
La veilleuse ne reste pas allumée.	Saleté dans la conduite de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz. Communiquez avec la compagnie de gaz. Insérez un piège à débris dans la conduite de gaz.
	Tuyau d'alimentation de la veilleuse obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
		Tournez l'écrou avec vos doigts et serrez 1/4 de tour avec une clé.
	Thermocouple mal branché sur le contrôle au gaz.	<u> </u>
	Thermocouple défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
	Refoulement d'air dans la cheminée (downdraft).	Trouvez la source et corrigez le problème.
	Prises d'air obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Ouvertures dans le contrôleur de flamme obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Limiteur de haute température du contrôle au gaz a sauté.	Remplacez le contrôle au gaz par un neuf.
	L'interrupteur thermique à enclenchement sur la porte intérieure de la chambre de combustion a sauté.	Réenclenchez l'interrupteur thermique à enclenchement sur la porte intérieure et rallumez le brûleur.
	Incident occasionné par des vapeurs inflammables.	Enlevez la source qui a occasionné l'incident, actionnez l'interrupteur thermique à enclenchement et rallumez le brûleur.
	Allumeur défectueux.	Remplacez l'allumeur par un neuf.
Déclenchement répétitif de l'interrupteur de température	Mauvaise aspiration de la cheminée.	Vérifiez que la cheminée n'est pas obstruée et qu'elle est dimen- sionnée et installée selon les codes d'installation en vigueur.
haute limite de la porte d'accès.	Insuffisance d'air pour la combustion.	Fournir une quantité d'air suffisante pour la combustion. Vous référer aux codes d'installation en vigueur.
	La température ambiante est trop élevée.	Réduire la température ambiante.
	Accumulation excessive de saleté, de poussière ou d'autres débris sur la grille coupe feu.	Nettoyez la grille coupe feu dans le chambre de combustion en uti- lisant une brosse rigide, de l'air comprimé et/ou un aspirateur.
La facture de gaz est élevée	Contrôle au gaz mal calibré.	Ajustez le cadran du contrôle au gaz à la température désirée.
La facture de gaz est élevée.	Sédiments et calcaire au fond du réservoir.	Enlevez les dépôts. Vérifiez si un système de traitement d'eau est nécessaire.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Évaluez vos besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
	Raccords d'eau chaude et froide inversés	Refaites les raccords. Vue de face, l'entrée d'eau froide
	lors de l'installation.	est à droite et la sortie d'eau chaude, à gauche.

GUIDE DE PROBLEMES COURANTS

CONDITIONS PROBABLES	LES CAUSES	LES SOLUTIONS PROBABLES
La facture de gaz est élevée (suite).	Robinets qui fuient.	Réparez les robinets.
	Fuite de gaz.	Avisez immédiatement la compagnie de gaz.
	Consommation élevée d'eau chaude.	Avisez le consommateur.
	Longueur de tuyaux excessive.	Isolez la tuyauterie.
	Tuyaux dans des murs non-isolés.	Isolez la tuyauterie.
Manque d'eau chaude.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
·	Raccords d'eau chaude et froide inversés lors de l'installation.	Refaites les raccords. Vue de face, l'entrée d'eau froide est à droite et la sortie d'eau chaude, à gauche.
	Sédiments et calcaire au fond du réservoir.	Enlevez les dépôts. Un traitement d'eau peut être nécessaire.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Évaluez vos besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
	Contrôle au gaz ajusté trop bas.	Ajustez le cadran du contrôle au gaz à la température désirée
	Robinets qui fuient.	Réparez les robinets.
	Consommation élevée d'eau chaude.	Avisez le consommateur.
	Longueur de tuyaux excessive.	Isolez la tuyauterie.
	Tuyaux dans des murs non-isolés.	Isolez la tuyauterie.
_a récupération	Insuffisance d'air secondaire.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
d'eau chaude est lente.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Contrôle au gaz ajusté trop bas.	Ajustez le cadran du contrôle au gaz à la température désirée
	Contrôle au gaz mal calibré.	Remplacez-le par un neuf.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Estimez les besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
	Raccords d'eau chaude et froide inversés lors de l'installation.	Refaites les raccords. Vue de face, l'entrée d'eau froide
	Consommation élevée d'eau chaude.	est à droite et la sortie d'eau chaude, à gauche.
		Avisez le consommateur.
Fuites d'eau.	Manque d'étanchéité des raccords.	Resserrez les connexions.
	Fuites du système de plomberie ou d'autres installations.	Vérifiez le système de plomberie.
	Condensation.	Voyez la section Condensation.
∟a soupape de sûreté coule.	Stratification.	Baissez la température du contrôle au gaz.
	Pression excessive.	Ajoutez une soupape de réduction de pression sur la conduite d'eau froide.
	Expansion thermique sur système d'eau en circuit fermé.	Installez un réservoir d'expansion.
	Siège de la soupape non-étanche.	Vérifiez le fonctionnement de la soupape et la remplacer, si nécessaire.
Le contrôle au gaz reste enclenché.	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez le contrôle au gaz.
•	Contrôle au gaz mal calibré.	Remplacez le contrôle au gaz.
Condensation.	Premier remplissage.	Laissez le chauffe-eau se réchauffer. Le problème devrait disparaître. S'il persiste, vérifiez le système de plomberie.
	Consommation élevée d'eau chaude combinée avec entrée d'eau très froide.	Laissez le chauffe-eau se réchauffer. Le problème devrait disparaître. S'il persiste, vérifiez le système de plomberie.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Estimez les besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
Odeurs qui accompagnent	Insuffisance d'air secondaire.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
a combustion.	Chauffe-eau localisé dans un endroit confiné.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
Fumée visible et carbonisation.	Insuffisance d'air secondaire.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
unice visible et carbonisation.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Flamme jaune et faible.	Voyez la section Flamme jaune et faible.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la section namme jaune et laible. Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez le contrôle au gaz.
	Chauffe-eau localisé dans un endroit confiné.	Créez une évacuation adéquate pour le chauffe-eau.
a flamma de la collinga de la Collina		
La flamme de la veilleuse est faible.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
U I I I	Tuyau d'alimentation ou orifice de la veilleuse obstrués	Nettoyez. Trouvez la source de congestion et réparez.
L'eau chaude dégage une odeur désagréable.	Eau avec une haute teneur en sulfate et minéraux.	Remplacez l'anode de magnésium avec une anode d'aluminium et javellisez le chauffe-eau.



CERTIFICAT DE GARANTIE DE BASE LIMITÉE

CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIELS ÉLECTRIQUES, AU GAZ ET RÉSERVOIRS D'ENTREPOSAGE

(Ci-après nommés «Unité» ou «Équipement»)

partir de la date d'installation de l'unité originale. Toutefois, la garantie se limite à un (1) équipement de remplacement. S'il s'avérait, dû à des ou pièce sera octroyée afin d'honorer la garantie originale. La présente garantie ne s'adresse uniquement qu'au propriétaire original de l'achat, à son emplacement original d'installation et n'est pas transférable. Afin de se prévaloir de cette garantie, la carte de garantie devra avoir été complétée document. De plus, lors du remplacement de l'unité ou d'une de ses pièces, la garantie couvrira seulement la période restante, c'est-à-dire à circonstances exceptionnelles, que ce dernier soit défectueux suite à sa vérification par notre département d'inspection, une nouvelle unité (45) jours suivant la date d'achat de l'équipement, sinon la garantie sera de : SIX (6) ans (chauffe-eau résidentiel dans une habitation familiale), de (5) ans (réservoir d'entreposage dans une habitation familiale) et dans la période de garantie décrite ci-dessous, les dispositions nécessaires seront prises pour la réparation et/ou le remplacement de l'unité ou défectueuses, sujet aux conditions mentionnées dans ce adéquatement et doit être expédiée chez GIANT dans les quarante-cinq d'UN (1) an (toute installation autre qu'une habitation familiale) à partir Le manufacturier garantit que, suite à la vérification de votre réclamation de la date de fabrication, et ce, sans exception. des pièces

CUVE INTÉRIEURE

Si la carte de garantie a été reçue dans les délais prescrits, et si la cuve intérieure de l'unité coule dans la période la plus courte entre SIX (6) ans suivant la date originale d'installation ou QUATRE-VINGT-DIX (90)² mois suivant la date de fabrication, le premier cas échéant, un équipement de remplacement sera fourni au propriétaire original qui en a fait l'achat. L'utilisation d'un équipement à d'autres fins que pour une habitation unifamiliale réduit la garantie à UN (1) an.

- Ou CINQ (5) ans pour les réservoirs d'entreposage
- 2 : Ou SOIXANTE-DIX-HUIT (78) mois pour les réservoirs d'entreposage

Si toute pièce s'avère défectueuse à l'intérieur d'UN (1) an, suivant la date d'installation et que ladite pièce est un produit de fabrication de notre usine ou une pièce approuvée OEM, le manufacturier fournira une pièce de remplacement après l'avoir reçue et inspectée.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS DANS LES CAS SUIVANTS :

- d'installation, d'utilisation ou d'entretien de l'appareil en non-conformité Une défectuosité ou mauvais fonctionnement dû à une erreur avec le manuel d'installation;
- des chauffe-eau électriques à accumulation et des chauffe-eau Si l'installation est non conforme aux normes CSA, particulièrement et sans toutefois s'y limiter, à la norme CSA-C652 en vigueur (Installation CSA-B149.1 (Code d'installation du gaz naturel et du propane) ainsi qu'à tout autre code et norme en vigueur, aux règlements locaux et aux règles de l'art; pompe à chaleur pour usage domestique),
 - Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'utilisation abusive, feu, inondation, gel ou tout autre sinistre;
- Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'utilisation de l'unité sans qu'une soupape de température et pression ne soit installée; 4
- Pour tout dommage ou défectuosité dû au branchement de toutes sources d'énergie alors que l'équipement est vide d'eau ou partiellement rempli, ou à l'accumulation de dépôt causant des éléments chauffés sans eau;

raccord à une source extérieure d'énergie non-approuvée par GIANT ou pour une utilisation autrement qu'avec de l'eau potable, sans additifs comme le sel, le chlore ou des produits chimiques autres que ceux qui tout dommage ou défectuosité causé à l'équipement par sont ajoutés à l'eau pour la rendre potable; 9

- la production d'eau chaude pour usage domestique : Exigences de fonctionnement) particulièrement concernant la construction, l'installation et la composition de l'anode de remplacement annule la garantie immédiatement. Il en est de même, sans toutefois s'y limiter, ф fonctionnelle. «Toutes les anodes doivent être vérifiées au moins 'anode et/ou le fait de ne pas avoir vérifié si l'anode était encore une fois tous les deux (2) ans et remplacées, au besoin». L'installation d'une anode ne respectant pas les exigences de la norme CSA-C309 en vigueur (Réservoirs à accumulation vitrifiés pour le non-respect des normes CSA-C191, CSA-C22.2 et CSA-Pour tout dommage ou défectuosité causé à l'enlèvement B149.1 pour
- un adoucisseur d'eau si l'anode de magnésium n'a pas été remplacée par une anode d'aluminium approuvée par GIANT, ainsi que l'ajout de Pour tout dommage ou défectuosité dû à l'utilisation de l'unité avec oastilles de zinc; ô
 - Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'ajout de toutes pièces fabriquées par une autre compagnie ou pièces de remplacement non approuvées par le manufacturier tels que des éléments, contrôles, tubes olongeurs, anode, anode à courant induit, soupape de sûreté, etc.; 6
- Pour tout dommage occasionné par une unité qui coule et qui n'est pas adiacente à un drain de plancher fonctionnel et non-obstrué ou qui n'est oas dans un bac/bassin raccordé à un drain de plancher; 6
 - Pour tout équipement ayant fonctionné à une température excédant la température maximale du thermostat et/ou le limitateur de haute température, à une pression supérieure à celle indiquée sur la plaque signalétique, à ceux affectés par un coup de bélier ayant causé un revirement du fond du réservoir, aux unités installées dans un réseau fermé sans réservoir d'expansion³ adéquat ainsi qu'aux équipements un réducteur de pression ou autre mécanisme tel qu'un clapet, et ce, installés dans un système muni d'un dispositif anti-refoulement (DAR) sans réservoir d'expansion³ adéquat;
 - 3 : Ou toute autre méthode acceptée par l'autorité compétente
- d'équipement, d'alimentation en énergie, filage ou fusible/disjoncteur; Pour toute unité dont la plaque signalétique a été retirée ou altérée; Pour tout problème de bris ou d'endommagement provoqué par un Pour toute unité vidangée pour hivernage; Pour tout problème de rendement dû à une mauyaise sélection
 - d'expansion préfabriqué et adéquatement sélectionné ne soit installé coup de bélier provenant, sans toutefois s'y limiter, d'un robinet à fermeture rapide, d'une valve solénoïde ou autre sans qu'un réservoir <u>₹</u>€
- selon les codes, les normes et les regies de l'action de raccords d'eau Pour tout problème occasionné par l'installation de raccords d'eau 'equipement; 9
 - Pour toute unité installée à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

RESPONSABILITÉ POUR SERVICE ET MAIN-D'OEUVRE

Cette garantie n'inclut aucuns frais de main-d'œuvre, diagnostic, service, enlèvement et installation d'un équipement de remplacement. Tous les frais encourus sont à la charge du propriétaire de l'unité.

FRAIS DE TRANSPORT

Si un équipement ou pièce doit être remplacé, le manufacturier paiera les coûts de transport pour la livraison de l'unité ou de la pièce chez le ø distributeur ou détaillant de notre choix. Tous les frais de manutention locale concernant le retour de l'unité ou pièce défectueuse chez distributeur ou détaillant, seront aux frais du propriétaire.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

série de votre unité, que vous trouverez sur la plaque signalétique apposée sur le côté de votre équipement. La preuve d'achat avec la date et le nom du magasin où l'équipement a été acheté est obligatoire si la date de d'un délai maximum de trente (30) jours de la date de la découverte dudit défaut. L'absence d'aviser par écrit le manufacturier à l'intérieur dudit délai annule la présente garantie. Toute réclamation concernant le autorisé ou détaillant par lequel vous avez acheté votre équipement. En avec le manufacturier. Si cette procédure ne peut être appliquée, veuillez communiquer avec un contracteur, grossiste autorisé ou détaillant de votre localité distribuant nos produits. Pour obtenir de plus amples informations concernant la garantie, n'hésitez pas à communiquer avec 363-9354, option 1. Afin de répondre à votre appel dans les plus brefs délais, veuillez avoir en main le numéro du modèle ainsi que le numéro de Toute réclamation sous garantie doit être acheminée à GIANT, à l'intérieur service de garantie doit être acheminée à votre contracteur, grossiste retour, ledit contracteur, grossiste autorisé ou détaillant communiquera notre département du service à la clientèle au (514) 645-8893 ou 1-800fabrication excède la période de garantie offerte par le fabricant.

Advenant le cas où le modèle original n'est pas disponible pour quelque raison que ce soit, entre autres et sans toutefois s'y limiter, aux changements de normes gouvernementales, le manufacturier s'engage à fournir une unité ou une pièce de remplacement avec des caractéristiques comparables. Si les exigences de la réglementation gouvernementale ou les normes de l'industrie requièrent que l'unité de remplacement soit munie de caractéristiques différentes de l'unité ou d'une pièce défectueuse, le propriétaire paiera la différence de prix associée à ces nouvelles caractéristiques. Si ce dernier paie la différence de prix pour ces caractéristiques supplémentaires, il bénéficiera d'une nouvelle garantie de base limitée complète sur l'équipement de remplacement.

DIVERS

Le fabricant ne reconnaîtra aucune offre de garantie, de quelque nature qu'elle soit, autre que celles offertes par GIANT. Aucune réclamation pour tous les incidents ou dommages conséquents (incluant les dommages causés par la cuve intérieure qui coule) ne sera acceptée. Si la carte ne que l'endroit où vous avez effectué votre achat sera nécessaire afin de répondre à votre demande de réclamation. Si vous ne pouvez pas nous retourner une telle preuve d'achat, la période de garantje offerte sera alors réduite au minimum tel que spécifié à la section «GÉNÉRALITÉS». Personne n'est autorisé à modifier aucune des conditions de cette garantie. nous est pas retournée, une preuve d'achat affichant le nom, la date ainsi Afin d'éviter toute confusion et/ou malentendu, il est fortement recommandé de nous retourner votre carte de garantie dûment remplie dans les quarante-cinq (45) jours suivant la date d'achat de l'équipement afin de profiter au maximum de cette garantie.

GARANTIE PROLONGÉE

Pour toute information concernant des options de garantie supplémentaire sur nos chauffe-eau résidentiels électriques, au gaz ou réservoirs d'entreposage, veuillez contacter un plombier licencié, un détaillant autorisé ou GIANT.

GI-PM019Fr-1017

Notes:	